L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
BUREAUX: No 73, RUE DE CHARTES

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE MATIN, 27 OCTOBRE.

## Louisiane.

Mgr Leray, le nouvel évêque de Natchitoches, est arrivé dans cette ville le 14 octobre et a pris possession de son diocèse. Il avait été consacré évêque à Rennes, France, par son Eminence le cardinal St-Marc. Il a été accueilli avec un empressement respectueux par le clergé, les autorités municipales et la population catholique de Natchitoches.

Nous lisons dans le *Louisianais* :

—Les dernières pluies, inopportunes et violentes, ont fait un tort considérable au riz et aux riziers.

Elles n'ont pas été plus favorables à la canne.

Cette canne, du reste, n'est pas mûre et les habitants qui ont commencé à rouler ne sont pas satisfaits du rendement.

Plusieurs se sont arrêté après un *run* ou deux, et beaucoup attendent encore.

Le temps est trop doux. Il faudrait quelques gelées blanches.

Mais la première gelée blanche ne serait-elle pas une glace infernale ?

Il ne faut pas trop s'y fier, bien qu'un astronome du Canada nous prédise pour cette année un hiver tardif et peu rude.

Les astronomes se trompent partout, au Canada comme à St. Jacques.

Le *Meschacébé* dit :

—Partout on abat les cannes, et nous serons la semaine prochaine en pleine roulaison. On roule déjà sur plusieurs habitations, entre autres, les habitations Mittenberger et Valsin Marmillion.

—M. James Miller, du Bayou des Allemands, a obtenu à Washington une patente pour un procédé de purification et élévation du jus de canne.

—On lit dans le *Herald* :

Il y a, en ce moment, plus de travailleurs blancs sur les habitations qu'à aucune autre époque de l'année, et il est encore toute raison de prétendre que les blancs ne puissent fournir un service égal à celui des noirs.

—La petite fille de M. Max Ferth, de Hahnville, en renversant une tasse de café, a eu le cou et la figure cruellement brûlés.

—Nous avons dans la paroisse une bande de vagabonds qu'il faut réprimer. Elle se compose de noirs ignorants et vicieux, dont plusieurs connaissent déjà l'intérieur des murs du pénitencier, et dont les autres sont tout à fait de nature à obtenir des lois. Samedi dernier, 13 octobre, le soir, à une collation donnée près de la Maison de Cour, cette bande se montrait dans toute sa gloire. Rasades et pistolets étaient en jeu, et on se livrait au combat sauvage. Un jeune homme nommé Désiré Mitchell, en voulant protéger ses sœurs contre l'outrage et la violence, a été blessé d'un coup de feu au cou et au bras gauche, près de l'épaule, et peut-être l'amputation du membre sera-t-elle nécessaire. Le lendemain avaient disparu tous les individus accusés de participation à l'affaire.

—Le *Vindicator*, de Natchitoches, dit que la cueillette du coton continue très activement et qu'on demande des bras sur toutes les habitations le long de la rivière.

On se plaint toujours surtout autour de Campte et, de Clouterville, de l'audace des voleurs de graine de coton.

PAS D'ALLIANCE ENTRE L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE.—On lit dans l'*Italie*, organe ministériel :

"Nous sommes autorisés à déclarer que, contrairement aux bruits mis en circulation depuis quelque jours, l'Italie n'a conclu avec l'Allemagne absolument aucun traité d'alliance de quelque nature que ce soit.

"Les relations de l'Italie avec les puissances étrangères sont, comme par le passé, excellentes, et il n'y a aucune raison pour qu'il puisse en être autrement.

"Ceci pourra servir de renseignement précis aux journaux qui se livrent en ce moment à ces appréciations fort aventurées sur la politique étrangère du gouvernement. Quant aux feuilles qui, comme l'*Opinione*, semblent croire que le gouvernement intervient dans la lutte électorale en France, faisons-leur observer que cette supposition est tout au moins fantaisiste. Le gouvernement peut désirer le triomphe de la cause libérale sans intervenir ouvertement dans les élections, quand cela ne serait, à défaut d'autres raisons, que parce que son intervention n'aurait absolument aucun résultat."

CIRCULAIRE DE M. DE FOURTOU.—Le ministre de l'intérieur a adressé aux préfets la circulaire suivante :

Paris, le 5 octobre 1877.

Monsieur le préfet,

Je suis informé que, malgré l'évidence et le dépit des défaites, des énergiques opposés à plusieurs reprises par le chef de l'Etat lui-même, des agents de désordre continuent à propager dans nos campagnes la pensée que le gouvernement, qu'ils prétendent faussement comme obéissant à ce qu'ils appellent des influences cléricales, pourrait se laisser entraîner à une politique de nature à compromettre le maintien de la paix.

A la veille du scrutin électoral, ces bruits calomnieux sont répandus avec un redoublement d'acharnement et d'audace. Le gouvernement, ne peut laisser plus longtemps impunément altérer la vérité des faits et dénaturer ses intentions. Dans l'intérêt même de la sincérité et de la liberté du vote, il est nécessaire de mettre un terme à de tels moyens de propagande électorale et de répondre des attaques aussi perfidement dirigées contre le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, président de la République.

Je vous invite donc à surveiller avec soin les fauteurs de ces coupables manœuvres et, de quelque façon qu'elles se produisent, par voie d'affiches, d'écrits ou de propos tenus publiquement, de les signaler à MM. les procureurs généraux, qui ne manqueront pas de requérir, suivant les cas, les peines prévues par la loi, soit contre le délit de fausses nouvelles, soit contre celui d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement.

Je me garde des soeaux adresse en ce sens des instructions à ces magistrats.

Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le ministre de l'intérieur,
DE FOURTOU.

LE PROJET DE BUDGET EN FRANCE.—L'*Agence Havas* communique aux journaux la note suivante :

"Le projet de budget de 1878, qui doit être déposé immédiatement après la rentrée des Chambres, est terminé.

"L'exécédant des recettes sur les dépenses est de 21,535,933 fr.

"Le ministre des finances propose d'employer cet excédant : 1° à dégrever de 13 centimes l'impôt des patentes; 2° à réduire d'un tiers de 1 fr. 50 à 1 fr. pour mille le droit spécial sur les titres proportionnel sur les titres de commerce; 3° à baisser de 5 à 4 0/0 l'impôt sur la petite vitesse.

"Il annonce dans l'exposé des motifs qu'il présentera en outre plusieurs projets de loi spéciaux pour l'abaissement des taxes postales et télégraphiques et la réduction du droit du détail sur les boissons.

"La taxe des lettres réduite au taux uniforme de 15 centimes et celle des dépêches télégraphiques à 50 centimes au minimum, jusqu'à dix mots avec augmentation de 5 c. par mot.

"Le droit de détail sur les boissons qui est aujourd'hui de 15.75 0/0 serait réduit d'un tiers dans les villes non "rédimées" et dans les campagnes."

—Le *Peuple Lyonnais* publie la réponse suivante que M. Jules Grévy a faite à une offre de candidature qui lui avait été adressée par les électeurs de la 2e circonscription de Lyon :

Monsieur,

Je vous remercie de l'honneur que vous me faites en m'offrant la candidature dans la 2e circonscription de Lyon.

J'ai le regret de ne pouvoir l'accepter.

Je n'ai pu accepter aucune de celles qui m'ont été offertes dans d'autres circonscriptions. Je n'ai fait d'exception que pour celle du 9e arrondissement de Paris, par des raisons que vous connaissez.

Je vous prie, monsieur, de transmettre mes remerciements aux comités, et d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

JULES GRÉVY.

Dôle (Jurs), le 5 octobre.

—On lit dans le *Morning Advertiser* :

Quoique la candidature du duc Decazes dans les Alpes-Maritimes soit une garantie positive des intentions pacifiques de la France, il n'en est pas moins clair que l'Italie et la France seront excellentes, les radicaux s'efforcent de calomnier le duc et de lui attribuer des tendances belliqueuses. Ils échoueront certainement dans cette tentative, car les sentiments pacifiques du duc Decazes sont connus de tout le monde.

UN PONT GIGANTESQUE.—Nous avons annoncé, il y a une quinzaine de jours, l'achèvement du pont gigantesque qui traverse l'embouchure du fleuve Tay, entre les comtés de Forfar et de Fife, en Ecosse.

L'inauguration de cet immense viaduc a eu lieu la semaine dernière, en présence du prince Léopold d'Angleterre et d'une foule évaluée à près de 50,000 spectateurs. Un train du Northern Railway, chargé d'invités, a franchi le détroit de Tay-Port à Broughton-Ferry. Il est intéressant de rappeler que le Tay bridge, dont la structure est en fer, ce compose de quatre-vingt cinq arches, celle du centre étant une élévation de 26 mètres au-dessus de l'étiage, de sorte que les plus gros navires peuvent passer toutes voiles déployées. Sa longueur atteint 3,380 mètres.

Ce magnifique travail, plus grandiose encore que le fameux Menai ou Britannia bridge, entre l'île d'Anglesey et la presqu'île de Carnarvon, laisse bien loin derrière lui, sous le rapport de l'étendue, toutes les constructions de ce genre qui existent dans le monde entier. C'est ainsi que le pont de Montréal, sur le Saint-Laurent, au Canada, qui passait pour le plus long de tous, n'a que 2,006 mètres de longueur; le pont de Rappersschwyl, en Suisse, bâti sur pilotis, à l'extrémité du lac de Zurich, ne compte que 1,600 mètres, et celui de Cabzac, 1,545 mètres de long.

## L'ARMÉE FRANÇAISE
### D'APRÈS UNE REVUE MILITAIRE ALLEMANDE.

Un compte-rendu publié dans le dernier supplément de la *Militar-Wochenblatt*, sous le titre de : "Remarques sur la force de l'armée française dans les premiers six mois de 1878." témoigne avec quelle attention soupçonneuse la croissance en nombre et en valeur des forces armées de la France est surveillée par les autorités militaires de l'empire allemand. Aucun document officiel ne fait connaître, dit l'auteur, la force que l'on se propose de donner aux diverses portions de l'armée française lorsqu'elles seront mises sur le pied de guerre.

La loi du 18 mars 1875 donne, il est vrai, avec des détails minutieux, le nombre des officiers, sous-officiers, caporaux, musiciens, etc., que chaque troupe devra comprendre, mais elle ne dit absolument rien touchant les hommes à incorporer quand le cadre prescrit sera rempli sur le pied de guerre. Cependant, d'après diverses indications et d'après une comparaison des cadres sanctionnés par la loi de 1875 avec ceux proposés par la commission de l'armée pour un nombre donné d'hommes, l'écrivain allemand conclut que chaque bataillon entrera probablement en campagne avec mille hommes au moins dans ses rangs.

Le nombre des escadrons de cavalerie étant fixé, comparé à la force de l'infanterie, on peut présumer que tous les efforts seront faits pour les rendre individuellement aussi forts que possible, et, par conséquent, on peut compter que chaque escadron, une fois mobilisé, comprendra au moins 150 sabres.

Pour l'artillerie, la force effective probable est estimée à 1,160 hommes et 120 chevaux; celle d'une batterie de campagne, à 155 hommes et 170 chevaux. Les compagnies du génie et les pontonniers comprendront ensuit, en tout, 250 hommes, et les compagnies du train 304 hommes et 296 chevaux.

L'armée disponible pour les opérations actuelles de campagne consiste en dix-neuf corps d'armée, six divisions de cavalerie et cinq d'infanterie de réserve.

Chacun des 19 corps comprend deux divisions d'infanterie et deux brigades chacune, et les divisions comprenant en tout quatorze régiments d'infanterie de trois bataillons chacun; de cinq batteries de campagne, d'une compagnie du génie et d'un bataillon de chasseurs), une brigade de cavalerie de deux régiments légers—dont des escadrons peuvent toutefois être détachés, si c'est nécessaire, pour servir avec les divisions,—un corps d'artillerie de huit batteries, une compagnie du génie, une compagnie de pontonniers avec son équipement de pont, un escadron du train et un escadron d'éclaireurs pour servir comme estafettes, etc.

Prenant pour base les chiffres auxquels nous sommes arrivés pour les diverses unités, un corps d'armée français, comprendrait par conséquent comme nombre, sans compter l'état-major, les troupes du train et de l'administration, 25,000 hommes d'infanterie, 1,270 de cavalerie, 2,870 artilleurs avec 108 canons, et 1,000 ingénieurs et pontonniers, en, ensemble, environ 34,000 hommes et 5,240 chevaux.

Les divisions indépendantes de cavalerie comprennent chacune trois brigades de deux régiments et une batterie d'artillerie; soit, ensemble, pas conséquent, trente-quatre escadrons et trois batteries; suivant les circonstances, une compagnie du génie est ajoutée.

La force combattante d'une telle division serait par conséquent, en acceptant toutefois comme correcte l'estimation que nous avons faite plus haut, de 3,600 sabres, 465 artilleurs et 18 canons. La force totale, comprenant les non-combattants, serait de 4,300 hommes et 4,400 chevaux.

Les cinq corps d'infanterie de réserve seraient composés chacun de deux divisions; la première, de cinq bataillons de campagne, un bataillon de chasseurs et d'une compagnie du génie), d'un corps d'artillerie, dix-huit batteries de campagne, d'une compagnie de génie et d'une autre de pontonniers.

La force combattante du corps serait, par conséquent, de 26,000 hommes d'infanterie, 3,880 artilleurs avec 108 canons, et 4,000 ingénieurs et pontonniers; le nombre total serait de 32,500 hommes et 4,000 chevaux.

En outre des troupes incorporées dans le corps et dans les divisions, il aurait, comme disponibles, 4 compagnies de pontonniers, 4 d'ouvriers de chemins de fer et 8 du génie, et la légion mobile de Versailles pourrait être employée pour former les escortes des commandants en chef de l'armée.

Additionnant le tout ensemble, l'écrivain allemand arrive à cette conclusion, qu'il soutient fermement, qu'au printemps prochain la France pourra mettre en campagne une armée active d'une force totale de 840,000 hommes, avec 153,000 chevaux et 2,700 canons; soit comme combattants, 605,000 hommes d'infanterie, 44,400 de cavalerie et 25,000 hommes du génie et pontonniers.

Etudiant ensuite les forces qui restaient dans l'intérieur de la France, si l'armée précédemment décrite était mobilisée et engagée sur la frontière, l'auteur conclut qu'il y aurait en plus, y compris environ 46,000 hommes en Algérie, 732,000 hommes d'infanterie, 50,300 de cavalerie, 46,920 d'artillerie avec 252 canons et 22,500 du génie et pontonniers; on, ensemble, 820,420, hommes et 50,300 chevaux disponibles pour la défense du territoire français, sans comprendre dans cette estimation la réserve de l'armée territoriale ou landsturm, dont l'organisation est à peine commencée.

Par conséquent, les forces collectives de la France, d'après l'estimation allemande, ne s'élèvent pas à moins de 1,758,520 hommes dont 1,525,700 en infanterie combattante, 74,700 hommes de cavalerie, 115,620 d'artillerie, et 52,500 ingénieurs et pontonniers. Le nombre total de canons est de 2,932, et celui des chevaux de 210,400.

Ces chiffres suivants prouvent que la France possède réellement les hommes nécessaires pour mettre en campagne cette énorme force. D'après le recensement de 1872, il y avait en France 17,435,211 personnes du sexe mâle, dont 1,509,000 avaient de 20 à 25 ans.

Chaque année, sur 302,000 hommes qui arrivent à l'âge où ils peuvent être appelés à servir 102,000 entrent dans l'armée. En ne prenant, comme contingent moyen que 150,000 seulement, les cinq classes qui sont actuellement dans l'armée, même en tenant compte des hommes qui meurent ou deviennent invalides, s'élèveraient, d'après le rapport fait par le général Chareton en 1874, à 104,714 hommes.

Les quatre classes de la réserve comprennent 510,294 hommes, et les cinq classes de l'armée territoriale 582,523 hommes, soit ensemble, sans comprendre la réserve de l'armée territoriale, 1,092,581 soldats. En réalité, cependant, le contingent annuel dépasse 150,000 hommes, et, par conséquent, le chiffre à mettre en campagne pourrait être encore élevé.

Nous avons donné, sans en retrancher un mot, cette appréciation de nos forces militaires, et nous croyons que son caractère exagéré ressort assez nettement du seul examen des chiffres. Cependant, cette façon de renseigner l'Europe provoque certaines réflexions assez graves.

Le gouvernement allemand est, chacun le sait, et nous en avons eu malheureusement la preuve, très exactement renseigné sur ce qui se passe chez nous; il suit pas à pas la marche de notre organisation militaire et n'ignore pas que l'œuvre est loin d'être complète.

M. de Bismarck et l'état-major allemand, en nous prêtant un effectif de 1,700,000 hommes susceptibles d'être mis sur pied à un moment donné, font des calculs qui ne seraient pas faits avec plus de vérité, le mot de M. Thiers, alors que le gouvernement impérial exposait devant le Parlement français le formidable chiffre de l'armée allemande :

"C'est de la fantasmagorie."

Ce n'est pas la première fois depuis la conclusion de la paix que les journaux allemands nous présentent comme disposant de forces fabuleuses et des exagérations voulues n'avaient pour but que d'entretenir la défiance de l'Europe contre la France.

Il est aujourd'hui de même; nous ne le voulons pas rechercher; mais il nous a paru opportun d'appeler l'attention du lecteur sur cette étrange façon de faire l'éloge d'un adversaire vaincu dont on jalouse le relèvement pacifique.

—Le *Journal officiel* publie :

Un décret déclarant d'utilité publique l'établissement d'un chemin de fer de Lesparre à Saint-Symphorien (Gironde).

—On écrit de Montpellier que M. Castelnau, député sortant du premier arrondissement de cette ville, un des 363, est mort hier matin, à la suite d'une douloureuse maladie de cœur.

On ajoute que, par suite de cette mort, les républicains se sont décidés à opposer la candidature de M. Jules Grévy à celle de M. Montvaillant, le concurrent conservateur de M. Castelnau.

L'EPILOGUE DE DEUX VOLS.—On n'a pas oublié, sans doute, la fâcheuse aventure de la baronne de Gonoust à qui des bookmakers anglais, ou agents de paris, ont enlevé par une série de manœuvres détournées la somme considérable de 250,000 fr.

Des inspecteurs de police étaient prévenus de complicité avec ces audacieux et habiles escrocs. Chargés de poursuivre les coupables, ils s'étaient laissés surprendre par eux et avaient cherché à favoriser leur fuite.

Le tribunal de Bow Street a terminé l'information de ces "détectives" et vient de les renvoyer devant la cour d'assises, à la suite du nombre de cinq : Mickejohn, Druscovich, Palmer, Clarke et Froggatt.

BOMBARDEMENT D'UN VILLAGE ANGLAIS.—La presse de Londres demande une enquête sérieuse au sujet d'une maladresse incroyable, commise ces jours-ci par des officiers anglais; maladresse qui a failli occasionner une catastrophe épouvantable. Le village de Minton, situé aux environs de Stretton, comté de Shrop, a été bombardé pendant près d'une demi-heure comme s'il se fût agi d'une ville assiégée. Une cinquantaine de bombes sont tombées sur les maisons, et les projectiles pénétraient dans les champs d'alentour.

C'est de la montagne de Longmynd, distante de deux lieues, qu'était dirigé ce bombardement inattendu. Une batterie d'artillerie montée s'y était établie à une élévation de 1,674 pieds pour les exercices de tir. On comprend l'effroi qui s'est emparé des habitans en voyant tomber sur leurs demeures cette pluie de fer. Le feu n'a cessé qu'à l'arrivée à la batterie d'un messager que les autorités du village, qui se doutaient de la cause du bombardement, avaient expédié en toute hâte aux artilleurs de Longmynd. Ces derniers sont venus aussitôt rassurer les habitants de Minton, qui n'ont heureusement à déplorer que des pertes matérielles, faciles à réparer.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

**Bulletin météorologique.**

On nous annonce pour aujourd'hui : baromètre stationnaire, temps clair ou partiellement couvert, vent du sud.

**Température, 27 octobre, 1877.**

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

| | Fahrenheit. | Centigrade |
|---|---|---|
| 6 du matin.... | 68 | 20 |
| Midi..... | 74 | 23 |
| 3 P.M..... | 73 | 23 |
| 6 P. M..... | 74 | 23 |

**Départs.**

Partis hier par la route favorite de Mobile :

S. M. Guldbsch, Pensacola, D. E. Ford, Columbus, Chas. M. Lanahan, Baltimore, J. B. Coleman et D. B. Childs, St. Louis, Mme Lugenstein et enfant, Meridian, S. N. Brooks, Chicago, Joseph Greves et Frederick Pouge, Knoxville, Major W. D. Ripley, le populaire agent de frêt du N. O. & M. RR. est parti pour le Nord. C. P. Grezory, Atlanta, Ga. H. G. Jurgess, Cincinnati.

**Académie de Musique.**

C'est ce soir que sera représenté à l'Académie de Musique le fameux drame français d'Ennery, intitulé "Les Deux Orphelines" tel qu'il a été joué en Angleterre et en Amérique sous le titre des "Two Orphans", avec une nouvelle mise en scène et la troupe de Grover assistée d'autres artistes dont nous avons déjà parlé. Cette combinaison est une des plus heureuses qu'on ait jamais faites et tous les rôles de cet admirable drame seront dans la perfection depuis le rôle le plus important et le premier jusqu'au dernier.

Par extraordinaire, la comédie de "Our Boarding House" sera reprise vendredi ainsi que le samedi en matinée et en soirée. Ces représentations seront les dernières de la troupe de Léonard Grover, troupe si estimée et si populaire.

**Théâtre St. Charles.**

La famille Berger, après plus de six ans, d'absence, reparaîtra on plutôt se fera entendre de nouveau au Théâtre St-Charles, ce soir. C'est une troupe de concert justement célèbre et qui a obtenu partout où elle s'est montrée beaucoup de succès. L'orchestre est entièrement composé de dames, exécutant des solos et des concerts. C'est fort original et en même temps très intéressant. Cela n'empêchera pas les facéties et les comédies où quatorze artistes de beaucoup de talent se chargeront de dérider et d'amuser les anciens habitués du vieux St Charles.

**La Société "Union Espanola" et les Orphelins.**

Fidèle à ses nobles et charitables traditions, la Société de bienfaisance "Union Espanola," dont M. Planellas est le président, fera jeudi prochain, Jour des Morts, au Cimetière St. Louis No 2, entre les rues St. Louis et Conti, une quête au profit des Orphelins de l'Asile Ste. Marie, du Troisième District. Le vénérable Joaquin Viosca, à qui l'honneur a été de l'usage de ces quêtes, sera à son poste au cimetière pour recevoir les offrandes que ses nombreux amis ne manquent jamais de lui porter.

**Quête de la Société Française pour les Orphelins du 3me district.**

Le Conseil d'administration de la société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle de la Nouvelle-Orléans, nous prie d'annoncer que cette société fera, le jour de la Toussaint, au cimetière St. Louis, rue du Hazard, une quête au profit des orphelins de l'Asile Ste Marie du 3me district.

Nous espérons que la quête sera fructueuse, car cet asile qui contient trois cent et quelques orphelins a le plus grand besoin de l'assistance des âmes charitables. Ce n'est que par des prodiges d'économie que les bonnes sœurs qui le dirigent parviennent à nourrir et à vêtir tout leur intéressant petit monde.

Les sociétaires se feront un devoir de contribuer au succès de la louable pensée du conseil d'administration.

**Une bonne œuvre.**

Le 7 septembre 1860, un petit brick américain, le *Minna Scheffer*, capitaine John Wilson, parti de Malaga pour Boston avec un chargement de fruits, aperçut à 150 milles à l'est du phare de Boston, un grand steamer anglais, le *Connaught*, enveloppé de flammes.

Malgré l'état de la mer, qu'avait bouleversée une tempête, le capitaine Wilson put s'approcher du navire en recueillir son bord tout l'équipage et tous les passagers du *Connaught*, au nombre de 691 personnes et pontonniers.

Cette belle et courageuse action du brave marin resta sans récompense, et le 20 septembre dernier, John Wilson mourait à la Nouvelle Orléans dans un état voisin de l'indigence, laissant dans le dénuement une pauvre veuve complètement paralysée.

Emus de compassion pour cette grande infortune, quelques uns de nos citoyens les plus éminents ont résolu de venir en aide à la veuve de l'héroïque Wilson et ont organisé à son profit un concert qui aura lieu mardi, le 13 novembre, dans la belle salle de M. Graneval, que celui-ci, avec sa générosité accoutumée, a mise à la disposition du comité chargé des préparatifs.

Cent artistes et amateurs se feront entendre à ce concert que dirigera le professeur Edward Grunevelt. Le prix du billet est d'un dollar. Voici la liste du comité d'organisation :

| | |
|---|---|
| Thomas A. Adams, | Ed. A. Palfrey. |
| Alfred Moulton. | Ad. Schreiber. |
| A. K. Miller. | John B. Ledlitte. |
| Ed. Pilsbury. | Wm. Creevy. |
| Joseph Magner. | Louis Grunewald. |

H. N. Soria, Chairman.

**Monument.**

Le Dr J. D. Bruns, membre du comité chargé d'aller voir le maire et les administrateurs pour leur demander un morceau de terre à la tête de la rue du Canal pour y élever un monument en l'honneur du 14 septembre, s'est rendu à l'Hôtel de Ville hier matin, et a vu le maire avec qui il s'est entretenu quelques instants. Le maire lui a dit qu'il ne serait aucune difficulté dans la cession du lot de terre demandé si une pétition était adressée au Conseil de ville.

Le comité du monument se compose du Dr J. D. Bruns, col. John Glynn, Jr., et de Mr T. G. Fréret.

Le général T. N. Ogden est président de l'organisation, Mr F. R. Sontmayd, secrétaire et Mr J. B. Ladlitte, trésorier.

Les colonels W. R. Vaudry, C. H. Allen et J. D. Hill forment le comité nommé pour faire préparer les dessins, s'enquérir du coût d'un pareil monument et sain doute aussi pour recueillir des souscriptions.

**Une belle cargaison.**

Le steamer anglais "Sumatra" à quatre mats, capitaine Leenham, est parti hier pour Liverpool avec 9293 balles de coton et un certaine quantité de grain. C'est la plus forte cargaison qui soit jamais partie de ce port pour traverser l'Océan.

Il y a ici, en ce moment, dix ou douze steamers en chargement et beaucoup d'autres sont attendus. Tous partiront chargés de coton ou de grain. Des avis de St Louis indiquent que s'il y avait la moindre perspective pour les expéditeurs en ce qui concerne le tonnage disponible et le prix de fret, la Nlle Orléans ne pourrait manquer d'être le point d'embarquement pour le grain que le commerce de l'Ouest peut commander.

**Travaux hydrographiques.**

Un télégramme reçu hier de Washington dit qu'il est plus que probable que le secrétaire de la guerre ordonnera des travaux topographiques et hydrographiques sur le Mississippi à la Nouvelle-Orléans, et que ces travaux fourniront des données précises sur la profondeur de l'eau, la formation des bancs et d'autres informations pouvant être importantes dans la recherche des moyens pour prévenir les inondations. Nous devons nous féliciter qu'un travail de ce genre soit mis à la charge du gouvernement général; il est fort douteux que nous eussions en de quoi le payer.

**Demande de secours.**

Le maire Pilsbury a reçu de S. T. Riddell, maire de Fernandina, Floride, une lettre qui dit que la fièvre jaune règne toujours dans cette ville, qu'il y a beaucoup de femmes et d'enfants sans secours et dans une complète détresse; que les villes du Nord et de l'Ouest n'ont répondu que très partiellement à l'appel qui leur avait été adressé au nom de la charité et que les autorités de Fernandina s'adressent maintenant à la générosité renommée de la Nlle-Orléans.

Notre municipalité, criblée de dettes, n'est certainement pas en état d'envoyer les secours demandés, mais comme le dit un de nos confrères, on peut organiser une soirée pour le bénéfice des pauvres de Fernandina.

**La Nouvelle Orléans, marché de grain.**

La Nouvelle Orléans commence à prendre rang parmi les villes qui exportent du grain. Dans les exportations totales de grain, l'année dernière, la proportion de notre ville a été 2.7 0/0 et pour cette année de près de 5 pour cent. L'année dernière, la part de New York fut de 43.9 mais cette année cette part est de 43.9 pour cent. Les seuls ports où il y ait augmentation sont ceux de New York, Baltimor et la Nouvelle Orléans.

**Assessment.**

Nous voyons, par les minutes de la Sixième Cour de District, que, dans l'affaire de la Compagnie du gaz contre le bureau de l'assessment pour la paroisse d'Orléans, le rule pour réduire l'assessement du Théâtre St. Charles a été renvoyé.

**Union des propriétaires et des commerçants.**

Le conseil exécutif central des propriétaires et des contribuables se réunira demain lundi, 29 du courant, dans la salle ordinaire de ses séances, rue Carondelet No 110.

Le mardi, 6 novembre, à 7 heures et demie du soir, le capitaine Cowdon compte prononcer devant l'Union des contribuables et le public en général, un discours où il développera ses idées sur le canal projeté de Barataria, sur le système des issues comme garantie contre les crevasses et sur le desséchement des terres basses.

**Excursion.**

Une convention de la presse devant avoir lieu à la Nlle-Orléans le 5 novembre pour organiser une association, le capt. John Cowden, au nom de la compagnie du canal de Barataria, invite les éditeurs, qui pourront se trouver ici, à se joindre à l'excursion du 7 novembre qui sera faite dans le but de reconnaître la ligne du dit canal. Des dégués de la chambre de commerce de Cincinnati, du Bureau de commerce de St. Louis, et nombre de citoyens distingués de Memphis et d'autres points de la Vallée du Mississippi, participeront à l'excursion proposée. Le capt. Cowdon dit qu'il se fera un plaisir de recevoir les éditeurs de la presse de l'Etat et d'examiner personnellement avec eux la route que devra suivre le canal projeté.

**Condamnation pour vol.**

Jules Joseph (c) convaincu le 23 octobre d'avoir volé une paire de boucles d'oreilles avec diamants, estimée, $150, a été condamné à 10 ans de travaux forcés au pénitencier. S'il y avait beaucoup de condamnations pareilles, les voleurs seraient plus rares.

**Feu.**

Vendredi soir, vers les cinq heures et demie, un feu qu'on suppose avoir été mis par un incendiaire, a été découvert dans une maison basse inoccupée, rue Baronne, entre les rues Septième et Huitième. La maison a été entièrement détruite. On n'a pas pu connaître le nom du propriétaire.

**Arrestation d'un voleur.**

Les agents spéciaux de la police, MM. Minor et Hennessey, ont arrêté hier, un nègre, Martin Welsh, accusé d'avoir commis, il y a quelques jours, deux vols importants : l'un chez M. Isidore Newman, rue Prytanée, No 48, et l'autre chez le Dr Crawcour, rue du Camp. Welsh, paraît, est arrivé tout récemment de la prison de l'Etat, où il a été chaudement recommandé à nos soins par un vol qu'il a fait chez M. Newman lorsqu'il y était employé en qualité de domestique.

En opérant son dernier vol chez M. Newman, Welsh y a oublié son chapeau, des vêtements appartenant à un monsieur Haft qui demeure chez M. Newman et une canne surmontée d'or enlevés de chez le Dr Crawcour il y a environ quinze jours. Welsh est évidemment un coquin inhabile, car aucun individu sachant bien faire les choses, ne se fut rendu coupable d'une semblable maladresse.

**Arrestation d'un meurtrier.**

Wm. Bibb, le nègre qui a tué le nommé Thomas Lockwood, mercredi, à l'intersection des rues Locust et Melpomène, a été arrêté hier, à une heure avancée de la soirée, et conduit à la prison du second precinct.

**Billard à la main.**

La dernière séance du joueur de billard à la main, est annoncée pour ce soir. Cette séance présente naturellement, un attrait plus qu'ordinaire; M. Adams ayant fait part de son intention d'exécuter les carambolages les plus difficiles qu'il a réservés pour la soirée qui doit clôre son engagement dans notre ville.

**Ventes des marchés publics.**

La vente de ces marchés a eu lieu hier, à midi, à l'Hôtel de Ville, et a produit le résultat suivant :

| | |
|---|---|
| Marché Français aux viandes, A. Dumeutre..... | 2,325 |
| Marché Français aux fruits et aux légumes, Jartigues..... | $3,550 |
| Marchés Poydras et Pilié, C. Foss..... | 2,740 |
| Marché Trémé, H. Largus..... | 1,590 |
| Marché Washington et Port, Jacob Hoth..... | 185 |
| Marché St. Bernard, E. A. Cronzelles..... | 220 |
| Marché Le Breton, D. Dargagnan..... | 25 |
| Marché Ste. Marie, J. Domestre..... | 440 |
| Marché Magasins, J. Claverie | 1,640 |
| Marché Claiborne, D. Moulet..... | 265 |
| Marché Jefferson City, J. Machado..... | 125 |
| Marché Sorapuru, Louis Leiser | 180 |
| Marché des Neuvième, J. Domestre..... | 520 |
| Marché d'Alger, J. Larrieux... | 38 |
| Marché Dryades, Bte Matharan | 1,805 |
| | 15,750 |

UN DISCOURS DE PAUL DE CASSAGNAC.—M. Paul de Cassagnac a prononcé à Plaisance (Gers), devant les électeurs de M. de La Grange, un remarquable discours dont nous extrayons le passage suivant :

L'homme de parti disparaît devant l'homme de bonapartisme, le Français remplace un lui l'impérialiste, et c'est le patriote seul qui vous demande vos suffrages et qui sollicite votre ardent concours.

Et laissez-moi faire une comparaison qui a sa valeur, et qui a surtout son exactitude.

Nous autres, les impérialistes, nous sommes en ce moment semblables à ces malheureux qui, pendant un incendie, pendant que l'orage tient la mort suspendue sur leurs fronts, prient et font vœu, s'ils sont sauvés, de porter sur l'autel de la sainte Vierge ce qu'ils ont de plus cher, le plus précieux.

Ce que nous avons de plus précieux, de plus cher, c'est l'Empire, messieurs, c'est l'Empereur.—Eh bien! que le maréchal nous sauve, que le maréchal sauve la France, et nous jurons de déposer nos espérances sur l'autel de la patrie!

Voilà donc ce qu'est la candidature de M. le comte de Lagrange, candidature essentiellement nationale, essentiellement française, candidature d'un homme qui met les intérêts du pays avant tous les intérêts de parti.

Et c'est ainsi qu'agissent tous les honnêtes gens, à quelque parti qu'ils appartiennent.

Dans ce moment, il n'y a plus de royalistes, il n'y a plus d'impérialistes.

UNE SCÈNE RENOUVELÉE DE LA TERREUR.—On vient de piller une église dans la Loire, c'est un commencement.

Voici en quels termes le rédacteur du *Mineur de la Loire* rapporte le fait, relaté dans une lettre adressée au candidat radical de la circonscription.

"Monsieur,

Les excitations antireligieuses de vos alliés politiques, dans la campagne électorale du 14 octobre, commencent à porter leurs fruits.

Il s'est passé impunément, — vous le savez déjà par le massacre de vos maîtres et de vos camarades vénérés, les Dominicains d'Arcueil, mis à mort à la barrière d'Italie,—qu'un fait appel à la haine de Dieu, de la religion et de ses ministres.

Voici le scandale abominable qui vient de s'accomplir dans une commune de votre circonscription électorale :

Vendredi, sur les trois heures du soir, le vicaire d'Izieux était en chaire, prêchant un sermon aux fidèles réunis autour de lui.

Tout à coup une centaine d'individus, qui s'étaient donné rendez-vous sur la place, ont fait irruption dans l'église et, interrompant violemment l'orateur, se sont mis à hurler, sur l'air de la Marseillaise, une parodie ignoble des cantiques chrétiens.

En même temps, quelques-uns de ces misérables, poussant leur cinique hardiesse jusqu'aux dernières limites, s'emparaient des cloches et les sonnaient à toute volée.

D'autres se traînaient sur le mobilier et les chaises et les brisaient, en menus morceaux, au milieu des vociférations et des menaces les plus sinistres.

Une mégère escaladait la chaire et se mettait en devoir de prononcer un discours, comme si l'enceinte sacrée eût été transformée en un club.

Les fidèles épouvantés par ces scènes terribles, dignes des pires jours de 93, essayaient de gagner la porte, assaillis par les huées, les insultes et les outrages des forcenés qui s'attaquaient particulièrement aux femmes et aux jeunes filles.

On put craindre un instant que le sanctuaire ne fût profané et que les vases sacrés ne fussent livrés au pillage.

Un grand nombre des envahisseurs avaient revêtu des déguisements et portaient de longues barbes noires, avec des chapeaux mous ou des casquettes enfoncées jusqu'au milieu du visage.

Le respectable vicaire d'Izieux, ayant tenté, à diverses reprises, de modérer la furie sacrilège de ces étranges paroissiens, avait été bafoué, injurié et livré à des infamies—par paroles et par gestes—que notre plume se refuse à mentionner.

Quand ces chiens de fous eurent saisi l'église au cours de ces saturnales impies, leur obscénité est telle, qu'elle ne saurait trouver place, même en latin, dans un rapport de gendarmerie. Dans un bouge de cabaret et au milieu d'une orgie d'ivresse, de pareilles turpitudes oseraient à peine s'étaler.

Au sortir de l'église, la bande jacobine a pris le chemin de Saint-Chamond, en hurlant la *Marseillaise* et le *Ça ira*, et n'a cessé de vociférer qu'à son entrée en ville.

Je livre, monsieur le candidat, ces faits odieux — sincères, incomplets, mais d'une scrupuleuse exactitude dans leur ensemble—à vos sérieuses méditations.

## DEPECHES
### Télégraphiques
### TRANSMISES A L'ABEILLE

## FRANCE.

**Les commentaires du Times de Londres sur la situation en France.**

Londres, 29—Le correspondant du Times à Paris télégraphie que le président Mac Mahon est influencé par ceux qui sont décidés à résister à la volonté de la nation, mais que le ministère est divisé en ce qui regarde les mesures à prendre pour résister.

Le Duc de Broglie, président du conseil et ministre de la justice, le Duc Decazes, ministre des affaires étrangères, le général Berthaut, 